
Subventions aux associations et fonds de concours

Calendrier de dépôt des demandes

Démarches	Date limite de dépôt
Demande de Fonds de concours	Au plus tard le 30 juin
Demande de versement de fonds de concours	Dès réception des travaux
Soutien aux clubs sportifs amateurs du territoire	Au plus tard le 30 juin
Soutien aux équipes des clubs semi-professionnels et professionnels	Au plus tard le 30 juin
Soutien aux sportifs de haut niveau	Au plus tard le 15 mars
Soutien aux évènements sportifs d'envergure du territoire	Au plus tard le 15 mars
Demande de versement de subvention	A l'issu de la réalisation